

Documents à fournir selon votre situation et celle de toutes les personnes présentes au domicile.

⚠ D'autres justificatifs peuvent être réclamés lors de l'entretien

ÉTAT CIVIL

- ♦ Carte Nationale d'Identité ou passeport ou titre de séjour ou récépissé en cours de validité
- ♦ Livret de famille

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- ♦ Attestation de droit à la complémentaire santé solidaire mentionnant avec ou sans participation
- ♦ Carte de mutuelle ainsi que l'appel de cotisation ou l'échéancier en cours de validité
- ♦ Inscription mission locale et/ou France Travail pour les jeunes de 16 à 25 ans
- ♦ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu
- ♦ Les numéros de carte de Grand Reims mobilité pour toutes les personnes de + de 12 ans ou les enfant collégiens
- ♦ Pour une première demande de carte de transport : une photo d'identité pour les personnes de + de 12 ans ou collégiennes

RESSOURCES DU MOIS PRÉCÉDENT LA DEMANDE

- ♦ Attestation de droit CAF ou MSA du mois précédent la demande
- ♦ Attestation mentionnant le montant des retraites principales et complémentaires
- ♦ Bulletins de salaire des 3 derniers mois + certificat de travail
- ♦ Déclaration de ressources pour les travailleurs indépendants
- ♦ Attestation de droit ou de non droit ou le dernier paiement de France Travail
- ♦ Indemnités journalières CPAM ou tout autre revenu tel que pensions ou rentes
- ♦ Contrat d'engagement jeune
- ♦ Bourses des collèges, des lycées et d'études supérieures
- ♦ Attestations bancaires justifiant des revenus de capitaux supérieurs à 150 € figurant sur l'avis d'imposition
- ♦ Justificatif du paiement de la pension alimentaire

CHARGES DU MOIS PRÉCÉDENT LA DEMANDE

- ♦ Dernière quittance de loyer
- ♦ Plan d'apurement s'il y a une dette de loyer
- ♦ Dernières factures ou échéancier des charges liées au logement (électricité, gaz, eau, assurance habitation, forfait internet)
- ♦ Dernière facture acquittée de restauration scolaire pour les enfants en écoles maternelles et élémentaires
- ♦ Justificatif du versement de la pension alimentaire
- ♦ Plan de surendettement Banque de France
- ♦ Vous êtes en accession à la propriété : Tableau d'amortissement ainsi que le justificatif des charges de Co-propriété
- ♦ Vous êtes hébergé (e) dans une structure d'accueil : attestation d'hébergement précisant le montant de la participation financière et la date d'entrée

DOCUMENTS CONCERNANT VOTRE PROJET

- ♦ Devis ou facture concernant votre projet